



**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Saint-René-de-Matane**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
**RÈGLEMENT 2025-04**

---

Je, soussignée, Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat : **AVIS PUBLIC DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-04, INTITULÉ « RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-04 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-02 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE »**, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 8 avril 2025, à chacun des endroits suivants :

- À la mairie située au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane;
- À la salle communautaire située au 2 rue, de la Fabrique, Saint-René-de-Matane;
- Sur le site Internet de la Municipalité : <https://saintrene.ca>.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

**FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2025.**

---

**Joyce Bérubé,**  
Directrice générale et  
greffière-trésorière